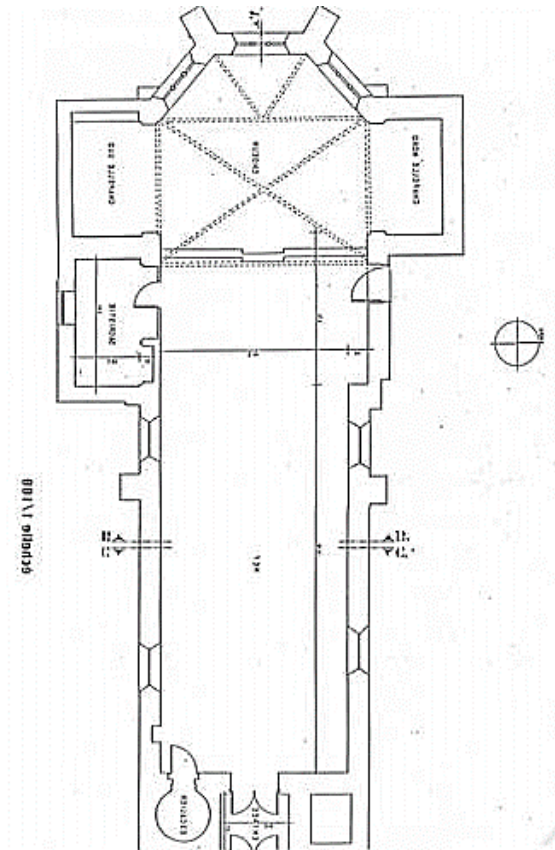


L'église paroissiale Saint-Denis de Saint-Maurice-de-Satonnay, aujourd'hui située dans le hameau Le Bourg, a été construite vers 1460 par Louis de Chevrier, seigneur du lieu, qui y fut inhumé en 1472. Elle dépendait autrefois du château. L'église conserve des peintures murales classées Monuments historiques en 1910.



Intérieur

L'église de Saint-Maurice de Satonnay est une des rares églises gothiques du département. L'église a été restaurée en 1845, sur les plans de l'architecte mâconnais Vaillant.

Le plan et l'élévation en sont simples : une seule nef de 10,3 x 6 m., de période classique, prolongée par une abside à pans coupés, flanquée au niveau du chœur de deux chapelles rectangulaires qui donnent l'impression d'un transept. Si la nef est plafonnée – ce qui gêne la perception du volume intérieur – le chœur surélevé de deux marches a, lui, conservé son couverture d'origine en croisée d'ogives dont les retombées sont ornées de culs-de-lampe sculptés en forme d'animaux.



1 Le Chœur

-**Maître-autel** (XVII^e/XVIII^e) de forme trapézoïdale avec médaillon médian en relief représentant la colombe du St Esprit et gradins porte-cierges décorés d'un cuir doré et gaufré (dit de Cordoue) orné de fleurs et d'arabesques, ainsi que des écussons des donateurs (Chevriers).

-**Retable baroque à tabernacle** aux colonnes torsées, en bois sculpté et doré, du XVIII^e, posé sur l'entablement du maître-autel. Deux statuettes ont trouvé place de part et d'autre dans les niches et les compartiments latéraux incurvés. Le gradin inférieur est timbré des armoiries de la famille de Chevriers et Grollier du Soleil (Claude-Joseph et Marguerite)



-**Christ aux liens** : par terre, à droite du chœur, XV^e siècle, console à trois côtés, sculpté en fort relief dans un style flamboyant. Ancien tabernacle ou repositoire qui sert de support à la statue de saint Claude.

-**Saint Claude** : statue, à droite de l'entrée du chœur sud, pierre sculptée et peinte vers 1534 (de type roman). Le donateur semble être Philibert de Chevriers qui épousa Claudine de Tarlet le 23 janvier 1534 (Blason mi partie Chevriers et Tarlet, identifié par le Comte de Leusse), sous le règne d'Henri II (1519-1558).

Les trois baies de l'abside sont ornées de remplages (réseaux de pierre) flamboyants et d'un vitrail axial du XIX^e du Christ enseignant entouré de l'ostensoir et de la sainte Eucharistie.



Des arcs brisés des chapelles sud et nord, avec décor de faux marbre, XVIII^e siècle, gris et rose (non restauré)

2 Chapelle sud : - Scène de l'Annonciation (classée MH), XVI^e siècle.



Dans la chapelle sud, sur fond ocre à fresque et enduit à l'huile, l'Annonciation est encadrée par le saint patron de droite, saint Philibert (S.PHRT), évêque portant mitre et crosse, qui présente à la Vierge le donateur Philibert de Chevrier, seigneur de Saint-Maurice-de-Satonnay, mort en 1559 ; le saint patron de gauche, saint Barthélémy (SBMI) tenant le couteau de son supplice, présente un donateur agenouillé en habit d'ecclésiastique (surplis), qui pourrait être Barthélémy Laurent, curé de Saint-Maurice-des-Prés en 1553. Cette peinture du XVI^e siècle a été classée en 1910 et restaurée en 2003. L'ange de l'Annonciation est désigné par AVE GRATIA PLENA (Comte de Leusse).



Blasons et litre funéraire de la chapelle sud

-Saint Denis, 1^{er} évêque de Paris, III^e siècle : dans la chapelle sud, (statue de type roman ?), sculptée vers 1532. Le saint décapité tient sa tête mitrée dans ses deux mains. La facture apaisante semble remonter au XVI^e siècle. La sculpture du blason n'a pu être identifiée mais il pourrait appartenir à l'abbé Martray desservant cette église à l'époque et qui se prénomme Denis.

3 Chapelle nord dite « des trois Maries », arbre généalogique, XVII^e siècle.

Comme dans la chapelle sud, la paroi était décorée d'un arbre généalogique. Seule, la partie supérieure subsiste, avec les armoiries des ancêtres de *Laurent de Chevriers* (frère de *François*) et *Claudine de Seyturier*, son épouse. Ce décor peut donc être attribué à *Laurent de Chevriers* (mort en 1629) ou à son fils *Honoré*. Une litre funéraire le recouvre. Les arbres généalogiques nord et sud peuvent être datés entre 1615 et 1641.

La chapelle nord fut placée sous le vocable des trois Maries avec une rente annuelle de 30 livres en 1639 par Laurent de Chevriers.

-Statue de la Vierge à l'Enfant : (Chapelle Nord, XV^e classée MH en 1928). Malgré ses mutilations au XVI^e siècle, elle est de bonne facture, elle pourrait provenir (ainsi que le Christ aux liens) des ateliers de la cour de Bourgogne, peut-être de **Jean de la Huerta** lui-même (plis de la robe, finesse du visage, pose et hanchement).

-Statue représentant Marie Salomé et ses deux fils, (XVII^e) St Jean (calice qu'il tient à la main et sur lequel se dresse un serpent) et St Jacques le Majeur (il tient à la main gauche un bourdon et dans la droite un bâton dont on ne voit plus que l'emplacement, sur ses épaules, le chapeau de pèlerin).

Le thème iconographique des 3 Maries s'inspire des thèmes admis au Moyen Age sur la parenté de la Vierge Marie, sur Marie Magdala (Marie Madeleine) et les deux sœurs Marie Salomé, Marie Cléophas.

Au fond de l'église, au-dessus de la porte se trouve une toile peinte (1835) des trois Maries au Sépulcre où le corps du Christ avait été déposé. Selon le comte

de Leusse, cette toile est de médiocre facture. Cependant elle nous montre une composition très suggestive de Marie Magdala révélant à ses compagnes l'apparition qu'elle vient d'avoir du ressuscité. L'Ange au mouvement ascendant, au-dessus de leurs têtes, confirme aux trois femmes que le crucifié ne se trouve plus là. « *Il est ressuscité comme il l'avait dit, et voici qu'il vous précède en Galilée* »



Les seigneurs de Chevriers étaient en étroite relation avec la navigation puisqu'ils percevaient 130 livres de rente à prélever sur le péage de la ville de Mâcon, ainsi que la treizième partie dudit péage accoutumé de lever par terre et par eau.

Le recueil Peincedé nous révèle que par lettres de patente, le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, accorde à Louis de Chevriers, son écuyer en 1473 une rente sur le péage de la ville de Mâcon. Celle-ci est encore renouvelée en 1702 en faveur de Claude

François Joseph, page du roi, puis en 1729 à Léonard François, neveu du chanoine et trésorier du chapitre de Saint Pierre de Mâcon.

L'évangéliste **Saint Marc** relate qu'à l'aube, **Marie Magdala**, **Marie Salomé** (mère de Jacques le Majeur et de Jean) et **Marie Cleophas** (mère de Joseph, Jacques le mineur, Simon et Jude) se rendirent au Sépulcre pour y déposer les aromates afin d'en oindre le corps du crucifié et elles découvrirent que le cadavre avait disparu. Un jeune homme qu'elles ne connaissaient pas leur dit que le Christ était ressuscité, et leur confia la mission d'aller l'annoncer aux disciples réunis dans le deuil. Puis le ressuscité apparut en premier à Marie Magdala.

-**Les Trois Marie** se retrouvèrent dans le sud de la France. « Selon une tradition apocryphe postérieure, mais qui repose peut-être sur quelques éléments authentiques, on entendit prouver la précocité de l'évangélisation des Gaules et de la Provence en premier lieu » (cahier PACoB), grâce à l'expédition qu'avaient conjointement entreprise Lazare le ressuscité, ses sœurs Marie et Marthe et les deux autres Marie, Cléophas et Salomé. Ils arrivèrent à Marseille dans les Calanques et se séparèrent.

-**Lazare** se réserva la ville de Marseille, d'où son corps fut transféré furtivement à Autun, par un évêque de ce diocèse nommé Gérard afin que ses reliques ne tombent pas aux mains des pirates sarrasins qui écumaient la Provence.

-**Marie Magdala** avait été récupérée par Vézelay jusqu'à la découverte de ses ossements à St Maximin près de Ste Baume où elle avait fini ses jours.

-**Ste Marthe** est retrouvée en région avignonnaise où elle triompha de la Tarasque, monstre de qui la ville de Tarascon tire son nom.

-**Les deux Marie** restèrent sur le rivage où leur barque avait accosté, elles y vécurent obscurément, dans la méditation, la prière et les larmes et furent inhumées sur place.

On sait que l'église placée sous le vocable des **Saintes Maries de la Mer**, est puissamment fortifiée contre le péril barbaresque. Nul ne songea à déplacer ailleurs leurs dépouilles, mais la dévotion aux deux Marie associée tout naturellement à leur compagne Marie Madeleine se propagea le long des rives du Rhône d'où elle allait être adoptée et fixée dans des conditions mystérieuses, en trois lieux Mont les Seurre, Mont Saint-Vincent et enfin Saint-Maurice des Prés. (historique du cahier Pacob 2006).

C'est conjointement à la restauration de son château (il fait édifier un portail « illustré des blasons familiaux ») qu'il dédie la chapelle nord de l'église aux trois Marie et dote cette chapelle d'une rente, de trois nappes d'autel et d'un tableau. Cependant le tableau au-dessus de l'entrée de l'église est daté de 1835.

4 La nef

-Une **litre funéraire** court le long des murs de la nef.

-**Dalle funéraire** : D'après le comte de Leusse, on pouvait encore lire en 1900 Gabriel de Chevriers mort en 1600 et celle de Françoise de Nagu morte en 1610. Aujourd'hui on ne voit plus que la dalle armoriée réemployée dans l'embranchement du chœur. Les seigneurs de St Mauris n'eurent leur caveau dans l'église qu'à partir du XV^e siècle, époque de sa réédification par Louis de Chevriers.

-**Groupe Sculpté** baroque : Sainte Anne et la Vierge soutenant l'Enfant Jésus (XVI^e)



Extérieur

Le chevet présente un jeu original sur les volumes puisque chaque pan de l'abside possède une toiture indépendante, ce motif triangulaire étant repris au niveau des toitures des chapelles latérales ; l'articulation des masses est encore renforcée par quatre contreforts. Une sacristie a été rajoutée en 1834 sur le flanc sud, introduisant ainsi une dissymétrie dans le plan. Les interventions du XIX^e s. se sont d'ailleurs étendues à l'ensemble de la nef et du clocher porche, totalement reconstruits, tout en conservant la volumétrie initiale du bâtiment du XV^e s. En 1969, le clocher a été recouvert d'ardoises. Cloche de bronze (1802). Pour la réfection de la couverture du chœur, la Sauvegarde de l'Art Français a accordé une aide en 1992. En 1994, réfection de la toiture et restauration extérieure. Source : site de la mairie.

Ayant dit cela, elle se retourna ; elle aperçoit Jésus qui se tenait là, mais elle ne savait pas que c'était Jésus. Jésus lui dit : « Femme, pourquoi pleures-tu ? Qui cherches-tu ? » Le prenant pour le jardinier, elle lui répond : « Si c'est toi qui l'as emporté, dis-moi où tu l'as déposé, et moi, j'irai le prendre. » Jésus lui dit alors : « Marie ! » S'étant retournée, elle lui dit en hébreu : « Rabbouni ! », c'est-à-dire : Maître. Jésus reprend : « Ne me retiens pas, car je ne suis pas encore monté vers le Père. Va trouver mes frères pour leur dire que je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. » Marie Madeleine s'en va donc annoncer aux disciples : « J'ai vu le Seigneur ! », et elle raconta ce qu'il lui avait dit. Jean 20,14-18

L'église Saint-Denis de Saint-Maurice-de-Satonnay est rattachée à la **Paroisse Notre-Dame-des-Coteaux-en-Mâconnais**, qui compte 19 villages autour de Lugny, soit environ 11.988 habitants.

Paroisse Notre-Dame-des-Coteaux-en-Mâconnais

56 rue du Pont - Cidex 1164 -

71260 LUGNY

Tel : 03.85.33.24.34

Mail : ndcoteaux.maconnais@orange.fr

Azé, Bissy-la-Mâconnaise, Burgy, Charbonnière, Chardonnay, Clessé, Cruzille, Fleurville, Grevilly, La Salle, Lugny, Montbellet, Péronne, Saint-Albain, Saint-Gengoux-de-Scissé, Saint-Martin-Belleroche, Saint-Maurice-de-Satonnay, Senozan et Viré.

**Pastorale du Tourisme et des Loisirs
Diocèse d'Autun, Chalon et Mâcon**

www.pastourisme71.com

Édition : 2021



SAINT-MAURICE- DE-SATONNAY

Église Saint-Denis

